

CONCERTATION
CITOYENNE
À BLAGNAC

Le grand
débat national

BILAN DE LA CONCERTATION

 **BLAGNAC**



Table des matières

1.	BLAGNAC ENGAGE LA CONCERTATION	2
2.	LES MODALITES DE LA CONCERTATION	3
2.1	OBJECTIFS ET ENJEUX :	3
2.2	REGLES :	3
3.	L'INFORMATION DU PUBLIC	4
3.1	ACTUALITES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE	4
3.2	PUBLICATIONS SUR LA PAGE FACEBOOK DE BLAGNAC	4
3.3	AFFICHE ET FLYER	5
4.	DES CAHIERS DE DOLEANCES ET UNE ADRESSE MAIL DEDIEE POUR ENRICHIR LE DEBAT	6
5.	LE DISPOSITIF DE CONCERTATION	7
5.1	LA REUNION DE CONCERTATION DU 9 FEVRIER 2019	7
5.2	L'ESPACE NUMERIQUE DE PARTICIPATION COLIDEE	8
6.	LES CHIFFRES CLES DE LA PARTICIPATION	9
7.	QUELQUES STATISTIQUES	10
8.	LA TENDANCE BLAGNACAISE ET NATIONALE	11
9.	LES GRANDS ENSEIGNEMENTS BLAGNACAIS	12
9.1	ASSURER LA SIMPLICITE ET LA TRANSPARENCE DE LA DEMOCRATIE	12
9.2	ASSOCIER LES CITOYENS AUX PRISES DE DECISIONS	13
9.3	GARANTIR LA JUSTICE FISCALE ET ECONOMIQUE	14
9.5	RECOMPENSER LES INITIATIVES ET COMPORTEMENTS ECORESPONSABLES... ..	15
9.6	ASSURER L'EQUILIBRE DE L'OFFRE DE SANTE	16
9.7	RENFORCER LA COOPERATION EUROPEENNE	17
9.8	DES MESSAGES FORTS SUR TOUS LES SUJETS	17
10.	BLAGNAC ET LE GRAND DEBAT	18



1. BLAGNAC ENGAGE LA CONCERTATION



Réunion publique du 9 février 2019

Monsieur le maire de Blagnac, Joseph Carles, a souhaité initier une concertation dans le cadre du Grand débat national.

Pour cela, des cahiers de doléances et une adresse mail dédiée ont été ouverts en décembre. Le 9 février, une réunion inscrite dans le Grand débat national qui tenait compte du contexte local s'est tenue au petit théâtre Saint Exupère. Elle a rassemblé près de 200 Blagnacais et fait émerger 250 contributions.

Ainsi, une grande concertation citoyenne physique et numérique, ouverte à l'ensemble des administrés, a été organisée.

La concertation a été animée, pour partie, puis entièrement restituée par **ETHICS Group**, spécialiste de la concertation depuis plus de 20 ans et **tiers garant neutre des échanges**.

Le réseau social de concertation **Colidée** a également été déployé après la réunion locale du 9 février. Il a **compilé l'ensemble des avis citoyens formulés** dans les cahiers de doléances ainsi que ceux énoncés en réunion publique et a permis également à chaque citoyen de continuer à partager ses propositions en ligne jusqu'à la fin du mois de février.

Avec près de 500 contributions, cette concertation a démontré l'intérêt et **la volonté de « faire ensemble »** des Blagnacais sur les sujets de société et pour sortir de la crise des gilets jaunes.

Les conclusions, ainsi que l'ensemble des contributions formulées (cahiers et numériques), ont été transmises au Préfet qui avait en charge de les transmettre à la commission du Grand débat national.

La ville de Blagnac a souhaité ouvrir cette concertation au plus grand nombre et notamment aux publics éloignés (jeunes, actifs, retraités etc.). C'est pourquoi le dispositif de recueil des doléances s'est appuyé sur plusieurs supports : papier, mails, réunion publique et espace numérique dédié accessible 24h/24.



2. LES MODALITES DE LA CONCERTATION

La concertation citoyenne s'est déroulée **de décembre 2018 à février 2019**. Durant cette période, plusieurs dispositifs d'information et de participation des habitants ont été mis en place, répondant aux objectifs suivants :

2.1 OBJECTIFS ET ENJEUX :

- Recueillir l'avis des Blagnacais sur les sujets de société
- Favoriser l'échange et le débat constructif
- Permettre à tous les publics de faire entendre leur voix
- Entendre les doléances sur les thématiques locales

La municipalité a souhaité garantir un niveau d'exigence élevé autour de cette concertation, s'engageant à la **transparence**, à **l'écoute** de chaque opinion exprimée et à la **prise en compte** des grandes orientations définies lors des échanges.

La volonté municipale est illustrée dans les règles associées à cette concertation.

2.2 REGLES :



Information : toutes les informations en rapport avec la concertation sont communiquées



Accessibilité : la concertation est accessible aisément à tout participant volontaire



Transparence : chaque opinion est enregistrée physiquement et numériquement



Écoute : la municipalité relaie l'ensemble des orientations soulignées au niveau national



3. L'INFORMATION DU PUBLIC

Un dispositif d'information des citoyens a été déployé autour de la concertation pour diffuser l'information et l'actualité du Grand Débat et mobiliser les Blagnacais.

3.1 ACTUALITES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE



3.2 PUBLICATIONS SUR LA PAGE FACEBOOK DE BLAGNAC





3.3 AFFICHE ET FLYER

VILLE DE
BLAGNAC

RÉUNION
PUBLIQUE

**Blagnacais,
apportez votre contribution
au grand débat national !**

Samedi 9 février à 16h

petit théâtre Saint-Exupère
(rue Saint-Exupère)





4. DES CAHIERS DE DOLEANCES ET UNE ADRESSE MAIL DEDIEE POUR ENRICHIR LE DEBAT

La municipalité a souhaité mettre en œuvre les conditions d'une concertation ouverte à tous, citoyens engagés comme publics éloignés.



Depuis le 17 décembre 2018, des cahiers de doléances ont été mis à disposition de tous les Blagnacais en mairie et dans les permanences de quartiers. En parallèle une adresse mail dédiée a été créée pour recueillir les doléances sans obliger les Blagnacais à se déplacer.

Ces registres ont permis de recueillir les contributions citoyennes sans restriction de thématiques ou de volume.

Les cahiers et mails sont un élément du dispositif de concertation qui ont nourri les réflexions lors de la réunion du 9 février. En effet, les doléances exprimées ont été analysées par ETHICS Group et présentées de manière synthétique à la réunion.

Ces contributions partagées et leur analyse sont intégrées à ce bilan de la concertation.



5. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

5.1 LA REUNION DE CONCERTATION DU 9 FEVRIER 2019



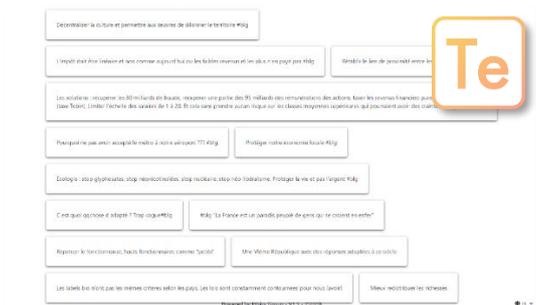
Le 9 février 2019 au petit théâtre Saint-Exupère, **200 Blagnacaises et Blagnacais** étaient réuni(e)s pour débattre des sujets de sociétés.

Le Maire de Blagnac présent lors de cette rencontre a pris la parole une fois, en tout début, pour rappeler les contours de la concertation précisant que ce débat n'était en aucun cas une réponse à la lettre envoyée par le Président de la République, qu'il était ouvert à l'ensemble des sujets et que la totalité des contributions seraient transmises au Préfet en temps voulu.

Sur le rôle du prestataire ETHICS Group, il a précisé que l'intervention d'un cabinet extérieur était destinée à assurer la neutralité du débat, animé par un intervenant tiers garant neutre. Sur la question des sujets purement blagnacais, il a garanti que l'équipe municipale apporterait des réponses.

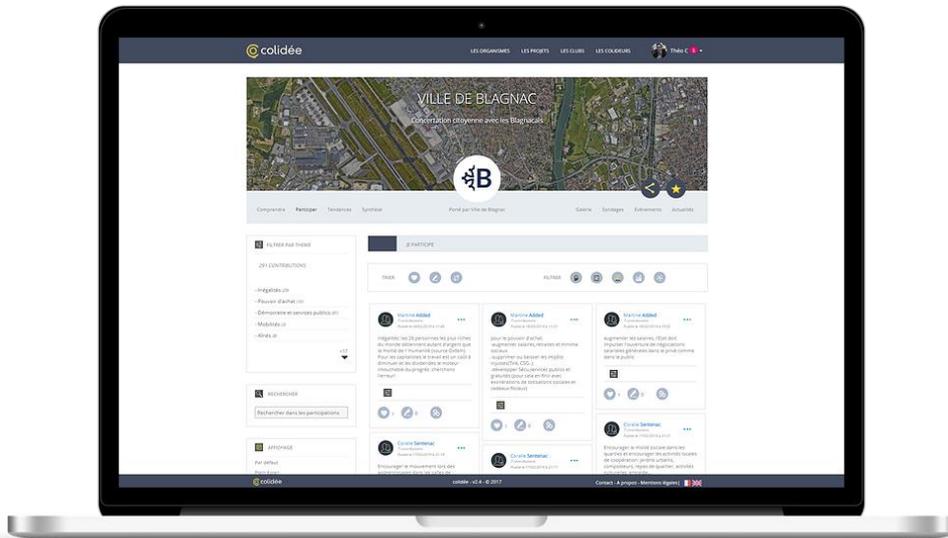
Durant deux heures, les citoyens ont pu librement partager leurs contributions sur des sujets aussi variés que la fiscalité, la mobilité, le pouvoir d'achat ou encore le fonctionnement républicain.

Les propositions émises ont dépassé le cadre du Grand Débat et généré des idées sur un grand nombre de thématiques. L'assistance pouvait également contribuer en direct par SMS.





5.2 L'ESPACE NUMERIQUE DE PARTICIPATION COLIDEE



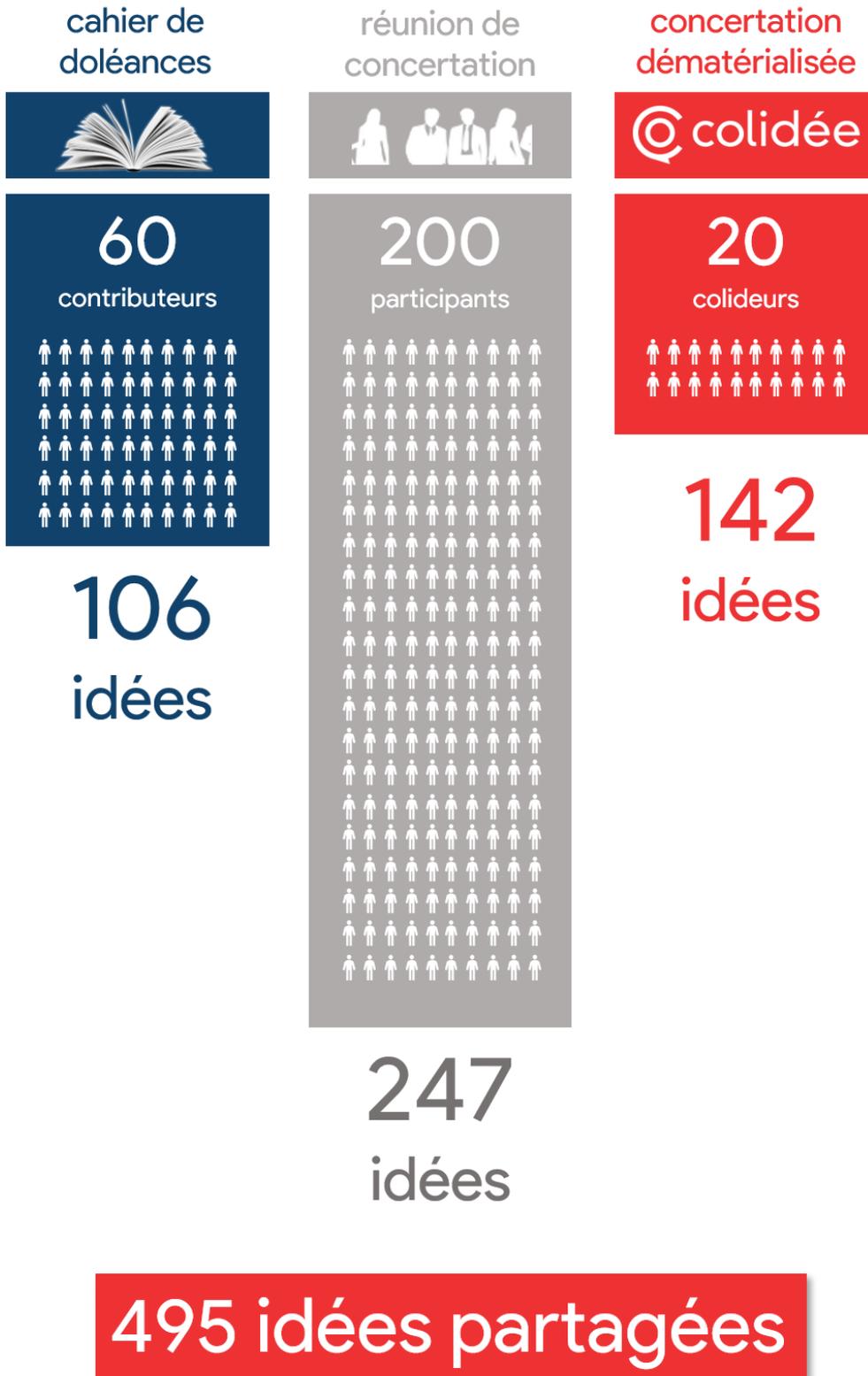
Dès la réunion de concertation et jusqu'à la fin du mois de février, ETHICS Group a mis à disposition de la concertation le réseau social Colidée.

Sur la page www.colidee.com/blagnac, les Blagnacais ont pu s'informer sur le contenu du cahier de doléances et partager librement leurs contributions au Grand Débat National.

L'ensemble des idées formulées le 9 février ont également été importées sur le réseau social pour être accessible à tous et nourrir le débat.



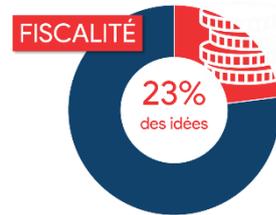
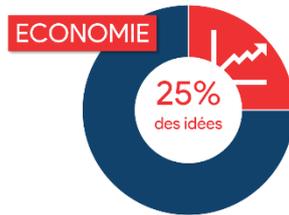
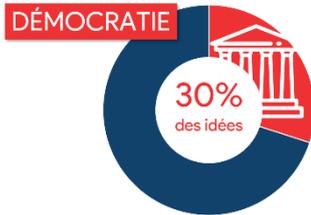
6. LES CHIFFRES CLES DE LA PARTICIPATION



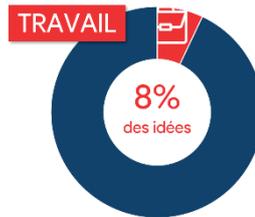
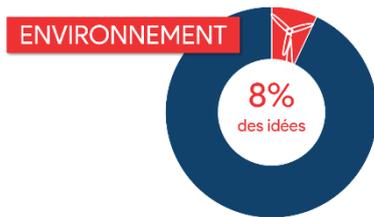


7. QUELQUES STATISTIQUES

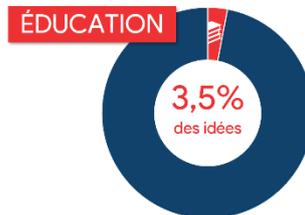
L'ensemble des idées formulées sur les différents espaces de concertation s'est vu attribuer une ou plusieurs thématiques. Ces dernières illustrent la tendance des contributions partagées.



Les thématiques les plus abordées durant la concertation sont celles du fonctionnement de l'Etat au sens général. Tant sur le train de vie des représentants que sur les grandes mesures économiques et fiscales, la tendance majoritaire est celle d'une refonte profonde de la Vème République et de ses lois.



Les sujets de proximité ont également été largement abordés. Les trois principaux étant le travail, les questions d'écologie et la santé. Sur ces thèmes, un point commun : celui d'un accompagnement de l'Etat (financier ou politique) des initiatives individuelles, associatives ou entrepreneuriales.



Le reste des sujets a néanmoins été abordé à de nombreuses reprises : pouvoir d'achat, éducation, logement, aînés, Europe ou encore mobilités ont fait partie intégrante du débat.



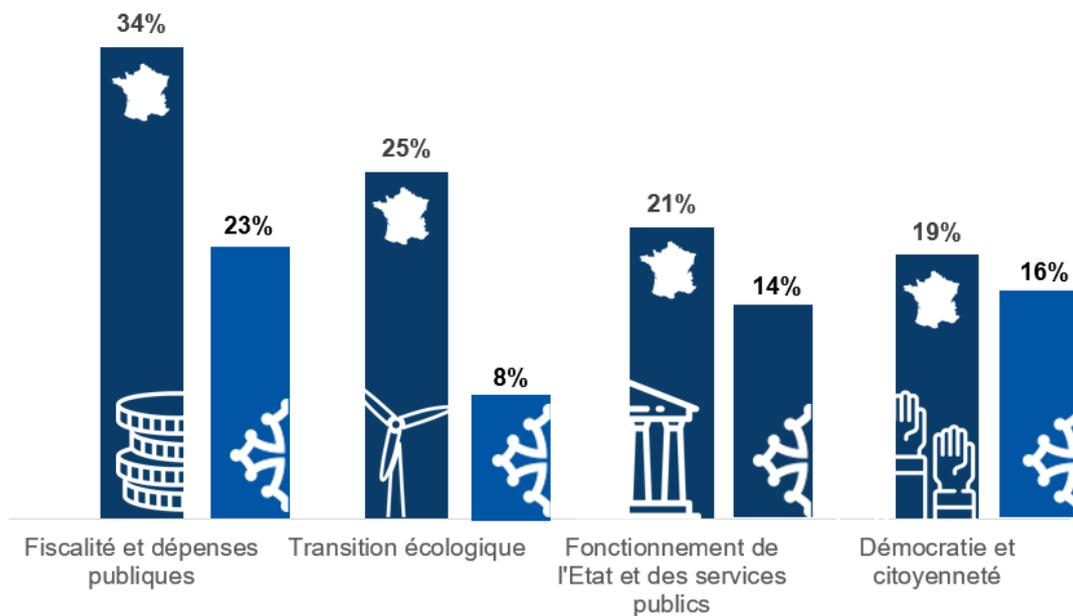
8. LA TENDANCE BLAGNACAISE ET NATIONALE

Il est intéressant de considérer les idées formulées par les citoyens blagnacais au regard des contributions partagées à l'échelle du pays.

Le Grand Débat National est articulé autour de 4 grand thèmes :

- Fiscalité et dépenses publiques
- Transition écologique
- Organisation de l'Etat et services publics
- Démocratie et citoyenneté

A ce jour, les contributions sont distribuées comme suit :



A Blagnac, la municipalité a décidé d'adopter une approche légèrement différente et a souhaité aller plus loin que le cadre imposé par la Grand Débat, en ouvrant les contributions à l'ensemble des sujets de société. Deux points sont importants à considérer.

- **Une surreprésentation des questions fiscales** : premier point de convergence : la justice fiscale. A Blagnac comme dans le reste de la France, c'est de loin le sujet le plus abordé par les participants.
- **Un sous-représentation des sujets environnementaux** : contrairement à l'échelle nationale, les Blagnacais ont assez peu évoqué la thématique de la transition écologique et du développement durable (uniquement 8% des contributions).

L'intérêt Blagnacais semble donc tourné vers des sujets légèrement différents, bien que la question de la justice fiscale affiche un large consensus.



9. LES GRANDS ENSEIGNEMENTS BLAGNACAIS

A travers les idées et propositions formulées par les Blagnacais, de grandes tendances se dégagent. Qu'il s'agisse d'éléments très concrets ou d'intentions plus générales, plusieurs sujets semblent mettre un grand nombre de contributeurs d'accord.



9.1 ASSURER LA SIMPLICITE ET LA TRANSPARENCE DE LA DEMOCRATIE

La thématique de la démocratie et des services publics a généré le plus grand nombre de remarques et de propositions de la part des Blagnacais.

Le premier élément notable est le souhait très important de **transparence** sur le fonctionnement de l'Etat. Lois votées par les députés, dépenses de l'Etat ou train de vie des parlementaires, le **fonctionnement des institutions est jugé trop opaque et parfois abusif**.

La transparence passe pour certains par la remise d'un **rapport de mandat annuel** faisant état de l'actions des élus de proximité (notamment locaux).

Une autre tendance affichée est celle de la **simplification**. Pour beaucoup, le « mille-feuille administratif » ralentit les prises de décisions, les démarches et le fonctionnement de l'Etat au sens large. Le nombre d'agences et de commissions d'Etat est par exemple montré du doigt, jugé redondant avec les administrations existantes.

Certains participants proposent également **un système de rémunération des parlementaires similaire à celui des grandes entreprises privées** : à l'aide de jetons de présence aidant à garantir l'assiduité des représentants.

Toujours sur la question des parlementaires et des élus en général, plusieurs contributeurs ont demandé **un prérequis de casier judiciaire vierge** avant toute présentation à une élection, dans l'optique de garantir l'exemplarité de nos représentants.

Enfin et pour conclure sur le sujet, plusieurs participants jugent **les privilèges concédés aux représentants après** leur mandat (retraites, chauffeurs etc.) abusifs et demandent leur réduction voire leur suppression.

La question des services publics est également abordée : **ces derniers sont parfois peu accessibles** en termes d'horaires, et certains sont uniquement joignables à l'aides de numéros payants. Plusieurs participants réclament ainsi leur gratuité.



9.2 ASSOCIER LES CITOYENS AUX PRISES DE DECISIONS

De nombreuses idées ont été formulées à propos de l'implication des citoyens dans le processus démocratique.

Première idée, **généraliser l'utilisation du référendum**. Référendum d'Initiative Citoyenne ou utilisation de référendum pour les grands sujets de société, cet outil est largement évoqué.

D'une manière plus large, beaucoup de participants souhaitent voir émerger un moyen pour **associer les citoyens aux votes et aux prises de décision**. L'objectif : encourager l'implication de la **société civile** aux côtés des « professionnels de la politique ».

La question du vote est également présente. Si beaucoup demandent **l'instauration du vote obligatoire** pour « responsabiliser » les électeurs, d'autres répondent que cette mesure ne ferait que **déplacer la responsabilité des politiques vers les citoyens**. Pour certains, le fait de refuser de voter est un acte politique.

La demande de **comptabilisation du vote blanc** est d'ailleurs présente.

Les modes de scrutin sont au cœur des réflexions. On note par exemple un souhait de généraliser **le principe de l'élection à la proportionnelle**, ou de supprimer le suffrage universel pour l'élection du président de la République, rendu « surpuissant » par une légitimité incontestable.

Toujours sur la question du vote, on note une volonté de **permettre aux résidents étrangers**, payant souvent des impôts en France, de pouvoir participer au vote.

Un dispositif **d'évaluation des listes** élues par indice de satisfaction est proposé.

L'idée d'un **congé associatif rémunéré** a été évoquée pour permettre à tous de s'engager dans le monde associatif ou politique sans pénaliser sa vie professionnelle.

On note ensuite une proposition de mettre en place des budgets participatifs à l'échelle des collectivités mais également de l'Etat.

Enfin, le Sénat est évoqué. Plusieurs participants évoquent l'idée de **remplacer cette institution** par un conseil citoyen volontaires ou non.

Une tendance supplémentaire se dégage des contributions exprimées : un renforcement des dispositifs de proximité. A travers le **renforcement des conseils de quartiers** et des compétences des collectivités, beaucoup de participants identifient un besoin de capitaliser sur l'échelle locale et de la développer pour accélérer les prises de décisions mais aussi **impliquer plus aisément les citoyens** dans la vie publique.



9.3 GARANTIR LA JUSTICE FISCALE ET ECONOMIQUE

Les thèmes de fiscalité ont fait couler beaucoup d'encre au niveau national et Blagnac ne fait pas exception à la règle. Un quart des idées exprimées concerne ce sujet. **La notion de justice fiscale prend plusieurs aspects pour les habitants.**

Premier aspect, l'impôt. Ce dernier est aujourd'hui jugé injuste et mal réparti. Un souhait largement partagé est celui **d'un impôt plus progressif et surtout universel**, même à travers des montants symboliques (pour les foyers les plus précaires). Le retour de l'ISF dans sa configuration initiale est également fortement demandé.

Deuxième aspect, la fraude fiscale. En 2018, la fraude fiscale a représenté 100 Milliards de perte pour l'Etat. Beaucoup de participants estiment que **les moyens mis en place pour lutter contre cette fraude ne sont pas suffisants**. Certains demandent par exemple la création d'une instance dédiée et dotée de moyens importants pour endiguer le phénomène.

Troisième aspect, les niches fiscales. Pour les Blagnacais, ces solutions d'optimisation profitent aux personnes les plus aisées. Le CICE est souvent cité en exemple. **Beaucoup demandent leur suppression** ou leur modification pour qu'elles puissent profiter à tous.

Une **baisse de la TVA sur les produits de première nécessité** est demandée pour ne pas léser les foyers les plus modestes.

Enfin, la question des dividendes est évoquée. Certains réclament que les dividendes soient taxés au même titre que le travail et que la flat tax soit revue **voire supprimée**.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat, deux axes principaux sont développés par les participants au Grand Débat National.

En premier lieu, une **augmentation sensible du SMIC**, jugé déconnecté des réalités économiques.

Ensuite, une **limitation de l'écart de salaires dans les entreprises**. Un ratio évoqué est celui d'1/20 entre le salaire le plus bas et le salaire le plus haut. Argument avancé : si les dirigeants veulent s'augmenter, ils devront également augmenter le bas de la hiérarchie.

La question des renationalisations est enfin abordée. Plusieurs participants ne comprennent pas la vente de biens et d'infrastructures parfois rentables (autoroutes, aéroports...) Ils demandent également à ce que **les entreprises stratégiques (Véolia, Arcelor) soient sous contrôle de l'Etat**.



9.5 RECOMPENSER LES INITIATIVES ET COMPORTEMENTS ECORESPONSABLES

L'environnement et les questions d'écologie ont été abordées sous le prisme des comportements citoyens mais également d'un appui de l'Etat.

Plusieurs participants demandent en substance que **les initiatives et gestes individuels soient reconnus et récompensés par l'Etat**. Tri sélectif, utilisation des transports propres, le but est d'inciter chacun à faire sa part.

Le rôle de l'Etat n'est pas en reste, des propositions ont par exemple été formulées sur **un appui économique aux entreprises souhaitant s'impliquer**, en installant des panneaux solaires sur leurs toits ou en accueillant des éoliennes sur leurs terrains.

Un appui aux citoyens également, **pour ceux qui veulent rénover leur logement**, mieux l'isoler par exemple.

Certains proposent également d'utiliser les revenus des taxes sur les carburant pour installer massivement **des centrales photovoltaïques** sur le territoire.

L'idée de taxer à parts égales les carburant voitures et le kérozène est aussi évoquée.

La question de la rénovation énergétique émerge également, à travers une demande de plan d'aide nationale ou encore de « **Sécurité Sociale Energétique** » destinée à pallier la précarité de certains foyers.

L'idée d'un tri et d'un recyclage utile apparait, à travers la capitalisation des déchets organiques réutilisés en production de biocarburant et biogaz.



9.6 ASSURER L'EQUILIBRE DE L'OFFRE DE SANTE

Les contributions sur le thème de la santé s'orientent en partie sur le constat du déséquilibre des services de santé : d'un côté, les hôpitaux se retrouvent surchargés. De l'autre, les déserts médicaux se multiplient.

Certains participants proposent **d'accompagner les professions libérales dans leur installation** au sein de ces déserts (incitation financière ou fiscale par exemple).

La question des **maisons de santé** destinées à désengorger les grands CHU est également abordée.

Sur la question des lieux de santé et plus précisément à destination des aînés, une idée intéressante ressort : **mutualiser des lieux de résidence individuels**, des personnels soignants et des équipements médicaux pour permettre au plus grand nombre de vivre chez soi en étant accompagné.

Enfin, plusieurs citoyens proposent de **nationaliser les maisons de retraite** et de les rattacher à une branche de la sécurité sociale.



9.7 RENFORCER LA COOPERATION EUROPEENNE

Si la grande majorité des contributions concerne des thématiques et solutions nationales, les participants à la concertation n'en ont pas pour autant oublié **la dimension européenne**.

Ainsi, certains proposent de **renforcer les dynamiques de coopération** à l'échelle de l'Europe sur plusieurs sujets et notamment le social.

La lutte contre la fraude fiscale d'abord, à travers la création d'une instance européenne dédiée mais aussi et surtout à travers **l'encadrement des paradis fiscaux** européens nuisant aux pays voisins.

Les normes sanitaires ensuite, en **harmonisant la labellisation « Bio »** ou en encadrant de manière globale les pesticides et additifs des biens de consommation alimentaires.

Enfin, la question de la défense est présente, à travers la création d'une armée européenne.

9.8 DES MESSAGES FORTS SUR TOUS LES SUJETS

Blagnac a souhaité garantir une participation la plus libre possible des citoyens. Ainsi, plusieurs contributions formulées ne concernent pas directement les thématiques détaillées ci-dessus mais comportent des messages forts.

Sur le bien-être animal : étendre l'empathie à l'ensemble des espèces vivantes. Limiter voire interdire la chasse et les élevage de bêtes destinées à la chasse.

Sur l'éducation : réinstaurer des cours d'éducation civique à l'école, voire un service civique obligatoire. Enseigner l'économie aux élèves. Encourager les pédagogies alternatives.

Sur l'élection législative : élire les 2 premiers candidats à l'Assemblée pour renforcer la représentativité dans des territoires où les candidats sont extrêmement nombreux.

Sur les dépenses publiques : compenser chaque proposition de dépense par une proposition de recettes.

Sur la mobilité : réinvestir sur les infrastructures ferroviaires existantes pour revitaliser les territoires. Endiguer la fermeture des gares dans les communes rurales.

Sur les entreprises d'Etat : interdire la vente de tout bien commun rentable (barrages, aéroports, forêts, littoraux etc.)

Sur la culture : encourager la décentralisation de l'offre culturelle et permettre aux œuvres de sillonner le territoire



10. BLAGNAC ET LE GRAND DEBAT

Les chiffres de la mobilisation autour de la concertation citoyenne à Blagnac témoignent d'un fort intérêt et d'une importante implication de la population. Qu'il s'agisse des cahiers et mails de doléances, de la réunion de concertation du 9 février ou du réseau social Colidée, de nombreuses idées ont été partagées sur l'ensemble des sujets de société.

L'immense majorité d'entre-elles était argumentée et constructive, proposant des intentions ou des solutions concrètes.

S'il fallait retenir les grandes tendances de cette participation, la première serait la volonté de justice. Qu'elle soit fiscale, sociale ou économique, le sentiment largement partagé est celui d'un pays à deux vitesses protégeant les plus aisés au détriment des plus précaires.

La seconde tendance affichée est un souhait de réformer en profondeur le fonctionnement de l'Etat français. Son fonctionnement interne d'abord, à travers plus de transparence et d'encadrement. Son ouverture ensuite, et notamment à la société civile : référendum, mandats tirés au sort, autant d'idées formulées traduisant le besoin d'associer les citoyens aux prises de décisions autrement que par les élections.

La communication du bilan de la concertation

Suite à la concertation citoyenne, l'ensemble des contributions formulées a été transmise au Préfet dans le cadre du recueil des éléments contributifs au Grand Débat National.

Par ailleurs, à Blagnac une réunion de restitution s'est tenue le 6 avril, au petit théâtre Saint-Exupère pour présenter oralement ce bilan. Les données de ce bilan ont aussi été mises en ligne sur le site blagnac.fr par le biais d'une actualité qui a aussi été partagée sur la page Facebook de la ville.

Le Grand Débat National avec les Blagnacais témoigne de la volonté citoyenne de miser sur l'intelligence collective, le dialogue et l'échange pour apporter une pierre à l'édifice. Les participants aux différents temps de concertation ont décidé de saisir l'opportunité du Grand Débat pour formuler des solutions concrètes et constructives destinées à nourrir la réflexion du gouvernement.

